



# Communiqué de presse



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE

Toulouse, le  
8 mars 2018

## Journée internationale des droits des femmes, débat sur l'accessibilité de l'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

*Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, Pascal Mailhos, préfet de la région Occitanie, préfet de Haute-Garonne, a convié huit femmes le 8 mars 2018 à la préfecture afin de débattre sur la question de l'accès à l'emploi dans les quartiers de la politique de la ville*

La délégation était composée de femmes ayant des responsabilités dans le monde économique, sportif ou associatif, dont quatre sont originaires de quartiers de la politique de la ville.

L'initiative de cette rencontre a permis de mettre en avant des parcours d'exception, de faire émerger les freins rencontrés par des femmes en retrait du marché du travail dans les quartiers de la politique de la ville. Ce temps d'échanges était aussi l'occasion de mettre en valeur le travail mené, souvent par des femmes, au sein des associations ou des entreprises.

Cette matinée de débat a permis également de créer des liens et de proposer des actions correctives. Initier des rencontres, valoriser la place des femmes dans le milieu professionnel, tels sont les grands objectifs de cette journée du 8 mars.

*La journée internationale des droits des femmes est reconnue officiellement par les Nations Unies depuis 1977 et en France depuis 1982. Cette journée se traduit à travers le monde par des débats, colloques, expositions ou manifestations. A cette occasion, les femmes prennent la parole pour exprimer leur souhait de voir améliorer leur place dans tous les domaines de la vie sociale, professionnelle et familiale.*



### Contacts Presse

Sophie LESAFFRE  
☎ 06.35.16.36.31  
☎ 05.34.45.38.31

Elise LAFON  
☎ 06.85.80.22.14  
☎ 05.34.45.36.17

1, place Saint-Étienne  
31038 TOULOUSE  
CEDEX 9  
☎ 05.34.45.34.45

Vous pouvez consulter  
les précédents  
communiqués de presse  
à l'adresse suivante :

<http://www.occitanie.gouv.fr/communiqués>